


**LE B-A BA "ANTI-PANIQUE" !**


Sur notre site,  
un vademecum  
pour vous aider !

**LE POUVOIR D'ACHAT DES  
FONCTIONNAIRES FOND  
COMME NEIGE AU SOLEIL !!!**

L'actuelle hausse des prix n'échappe à personne, tant elle est sévère pour les hydrocarbures. En seulement une année certains prix ont flambé :

- +26% pour le fioul domestique
- +21% pour le diesel
- +15% pour l'essence
- +24% pour le gaz



Le gouvernement n'a pas hésité à augmenter les taxes sur le carburant. Il poursuit dans cette voie, puisque le projet de loi de Finances pour 2019, adopté en 1ère lecture à l'Assemblée nationale, prévoit une nouvelle augmentation de taxes sur le diesel et l'essence le 1er janvier 2019. En revanche, aucune revalorisation de la valeur du point d'indice n'est prévue dans le PLF !

Entre janvier 2000 et août 2018, l'indice des prix à la consommation, calculé par l'INSEE, a augmenté de 31%. Dans le même temps la valeur du point d'indice s'est considérablement dégradée ces dernières années.

Aujourd'hui, pour retrouver la valeur réelle du point d'indice des fonctionnaires de janvier 2000, il faudrait une revalorisation du point de 18,7% !

Il est inacceptable de continuer à laisser le pouvoir d'achat des fonctionnaires se dégrader face à la hausse des prix !

**AUGMENTATION IMMEDIATE  
DU POINT D'INDICE**
**LA GIPA ARRIVE... OU S'EN VA !**

**Encore une avancée sociale !**

**Merci PPCR et ses fiers signataires**

En effet, les quelques points d'indice donnés en contrepartie d'un transfert de primes engendrent la suppression de la garantie du pouvoir d'achat pour beaucoup d'agents !

**Quelques chiffres valent mieux qu'un long discours :**

AVANT PPCR	APRES PPCR
AGENT AAP1 INDICE 462	AGENT AAP1 INDICE 466
<b>GIPA = 124,90 €</b>	<b>GIPA = 0 €</b>

1CFDT, UNSA, FSU, CGC, CFTC, FA-FP !

Le décret n° 2018-955 du 5 novembre 2018 proroge pour 2018 l'indemnité dite de « garantie individuelle du pouvoir d'achat ». La période de référence est fixée du 31 décembre 2013 au 31 décembre 2017.

Pour rappel, cette indemnité instaurée en 2008, est destinée à couvrir l'écart entre l'évolution du traitement indiciaire de l'agent et celle de l'inflation.

Un arrêté du même jour fixe les éléments à prendre en compte pour le calcul de l'indemnité :

- × le taux de l'inflation : +1,64%
- × valeur moyenne du point en 2013 : 55,5635
- × valeur moyenne du point en 2017 : 56,2044

**Accédez au simulateur GIPA 2018 de FO**

**MISE A MORT PROGRAMMEE DU STATUT  
ET DES SERVICES PUBLICS**

Les annonces du 1er ministre confirment la politique engagée par le gouvernement de destruction de la Fonction publique combattue depuis toujours par **FO**. Le projet de loi annoncé pour début 2019 doit permettre d'atteindre l'objectif fixé par le Président de la République de supprimer 50.000 postes de fonctionnaires d'Etat d'ici 2022. Une série d'annonces « transversales » sur la réforme de l'Etat ne font que confirmer nos craintes : recours très élargi aux contractuels dans les administrations, agence de reconversion pour les fonctionnaires, dématérialisation exacerbée des services publics. Il ne fait aucun doute pour **FO** que le gouvernement poursuit sa politique de destruction du statut. Au nom d'une stratégie pour un « Etat efficace » qui prétend être à la « hauteur des exigences » des Français, et alors qu'aucune mesure concrète n'a été dévoilée par le gouvernement, la direction est toutefois clairement donnée, celle de la poursuite des politiques d'austérité et de destruction du service public.

**FO** n'est pas dupe de ces manœuvres annonçant clairement l'ambition de ce gouvernement d'éradiquer les fonctionnaires et leur statut. L'instauration d'une agence de reconversion pour les agents de l'Etat qui devrait voir le jour en juillet 2019, inspirée de l'agence de reconversion des armées, « permettrait », selon le 1er ministre, d'avoir « une force de frappe pour accompagner éventuellement des départs volontaires » !

Pour **FO**, c'est un plan massif de licenciements qui est mis en application dans la Fonction publique. **FO** dénonce les manœuvres honteuses de ce gouvernement qui tente à toute force de mettre fin au statut et de détruire le Service public. Ces attaques comme celles contre le Code du Travail constituent une amplification des mesures contre les garanties et protections des salariés, privé et public. **FO**, fidèle à ses revendications s'opposera à ces projets.



**RENFORCER LA DGFIP  
C'EST RENFORCER  
LA RÉPUBLIQUE !**

